Bulletin de santé du végétal
ÉCOPHYTO

Cultures légumières

Manche

BSV n°18 du 12 septembre 2018

Après un risque d'averses pour mercredi, la fin de semaine s'annonce sèche, avec des éclaircies et des passages nuageux.

L'essentiel de la semaine

Poireau : forte pression thrips et teigne

Salade : forte pression de thrips au Mont Saint Michel, quelques pucerons à Surtainville.

Chou - navet : captures de mouche du chou sur tous les secteurs.

Carotte - persil – céleri : mouche de la carotte, quelques captures dans le nord Cotentin.

SOMMAIRE :

POIREAU 2
SALADE 4
CHOU 5
CAROTTE – CELERI - PERSIL 7

Protéger les cultures des insectes grâce à des voiles et filets :

Ce film décrit de manière visuelle et pédagogique l'utilisation de voiles et filets anti-insectes, en maraichage et en verger. Ce film est à destination de tous les professionnels de l'arboriculture et du maraîchage ainsi que des étudiants et des enseignants.

http://www.ecophytopic.fr/tr/itin%C3%A9raires-et-syst%C3%A8mes/syst%C3%A8mes-de-culture/produire-des-fruits-et-l%C3%A9gumes-autrement

https://www.youtube.com/watch?v=_js5IsO3v9Y

FREDON Basse Normandie

Animateur référent
Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant
Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*5 parcelles*	*De 7-8 feuilles à proche récolte*
La Haye Pesnel	*1 parcelle en AB*	
Lingreville	*2 parcelles en AB dont 1 uniquement piégeage teigne*	
Coutances	*1 parcelle en AB piégeage teigne*	
Créances	*6 parcelles dont 1 en AB*	
Surtainville	*2 parcelles dont 1 en AB*	
Val de Saire	*5 parcelles*	

Thrips :

Observations :

La présence de thrips est toujours en augmentation dans les parcelles du réseau.

- Mont Saint Michel : des thrips sont notés dans toutes les parcelles sur 24% à 100% des plants (en moyenne sur 80% des plants observés).
- Créances : des thrips sont observés dans toutes les parcelles sur 36% à 100% des plants (en moyenne sur 87% des plants observés).
- Surtainville : des thrips sont relevés dans les deux parcelles sur 32% des plants (en moyenne sur 32% des plants observés).
- Val de Saire : des thrips sont notés dans trois parcelles sur 24% à 40% des plants (en moyenne sur 19% des plants).

Relevé des pièges :

Les captures sont en augmentation dans le val de Saire et plutôt stables sur les autres secteurs.

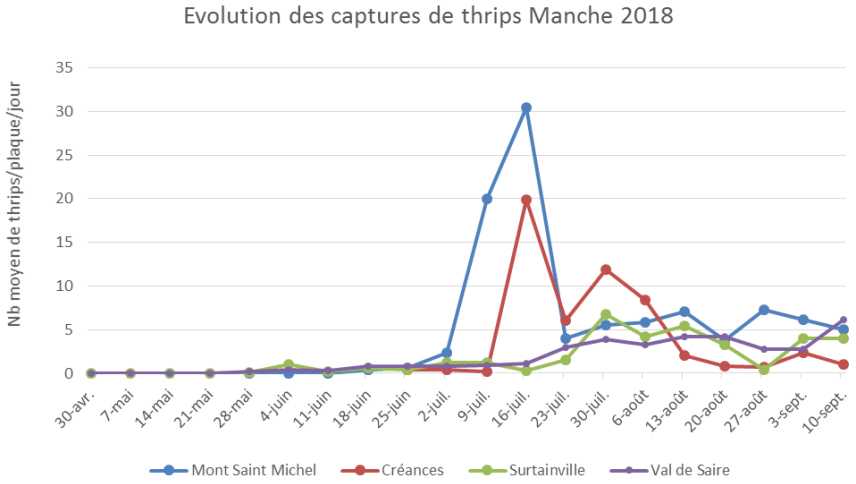

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 10 septembre.

	Dates théoriques des émergences d'adulte
Mont Saint Michel	Emergence en cours
Créances	Emergence tout début de la semaine prochaine
Surtainville	Pas d'émergence cette semaine
Val de Saire	Emergence en cours

Prophylaxie :
- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures
- Le choix variétal

Evolution du risque : Des thrips sont présents et installés dans de nombreuses parcelles du réseau. Le temps sec actuel est favorable à l'augmentation des populations, **le risque d'augmentation des populations est fort**.

L'observation de vos parcelles est indispensable.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :
Pas de nouvelles chenilles cette semaine.

Relevé des pièges :
Même si elles sont en recul, des captures sont toujours enregistrées sur certains sites.

Dégâts de teigne

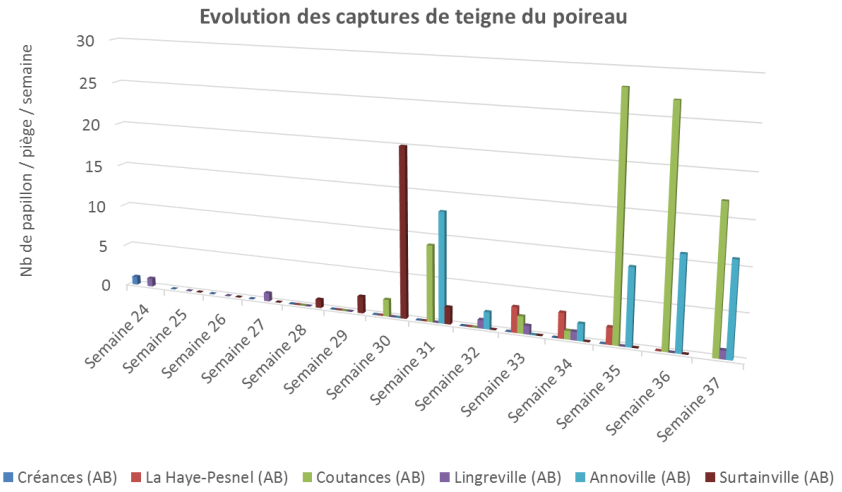

Evolution du risque :
Au vu des captures enregistrées, **le risque reste fort**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Criocère :

Des adultes et des larves sont notés sur 20% des plants d'une parcelle conduite en AB.

Evolution du risque : la météo reste favorable au développement de ce ravageur. En parcelle AB, surveillez la présence des adultes et l'émergence des larves.

Alternaria/Stemphylium :

Comme la semaine dernière, ces maladies sont présentes et plutôt stables dans certaines parcelles du réseau.

Evolution du risque : pour se développer, ces champignons ont besoin de conditions humides et chaudes. Le temps sec actuel n'est pas favorable, à surveiller en cas de fortes rosées, de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Rouille :

Des taches de cette maladie sont notées sur tous les secteurs :
- Mont Saint Michel : des taches sporulantes ont été observées dans deux parcelles sur 4 à 44% des plants.
- La Haye Pesnel : des taches récentes sont observées sur 8% des plants.
- Créances : des taches sporulantes sont présentes dans les six parcelles sur 8 à 100% des plants.
- Surtainville : cette maladie est présente dans une parcelle sur 24% des plants.
- Val de Saire : des taches de cette maladie sont notées dans trois parcelles sur 16 à 28% des plants.

Pustules de rouille

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions douces et humides sont favorables à cette maladie. La présence de rosée associée à un temps couvert est favorable. Le temps sec actuel n'est pas favorable à son développement. Evolution à surveiller dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence de forte rosée.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	*3 parcelles* *2 parcelles*	*Laitue* *Frisée*	*10 feuilles à récolte*
La Haye-Pesnel	*1 parcelle*	*Batavia*	
Créances	*2 parcelles dont 1 en AB*	*Laitue*	
Surtainville	*1 parcelle*	*Batavia - laitue*	*Séries semaines 31 à 35*
Val de Saire	*4 parcelles*	*Batavia - laitue*	*Série semaine 30 à 33*

Noctuelle gamma :

Observations :
- Mont Saint Michel : de jeunes chenilles et des pontes ont été observées sur 2% des laitues.
- Créances : des chenilles et des pontes sont présentes dans les deux parcelles sur 8% des laitues.
- Surtainville : des chenilles sont présentes dans une parcelle sur 4% des plants.
- Val de Saire : des chenilles ont été notées dans une parcelle sur 4% des plants.

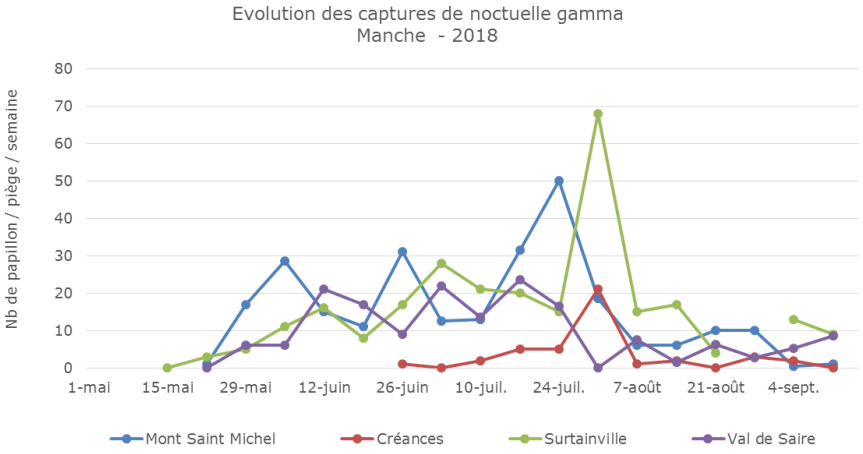

Piégeage :
Des captures sont enregistrées uniquement dans le nord Cotentin.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :
La présence en parcelle est faible, cependant avec le temps sec actuel, il convient d'observer régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.

Puceron :

Comme la semaine dernière, des pucerons ont été notés dans une parcelle située à Surtainville sur 20% des plants.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :
La pression reste faible. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

Pucerons aptères

Thrips :

Des thrips sont toujours observés dans toutes les parcelles de laitue du Mont Saint Michel. Cette présence va de 4 à 100% des plants avec des effectifs par plant en forte augmentation dans certaines parcelles.

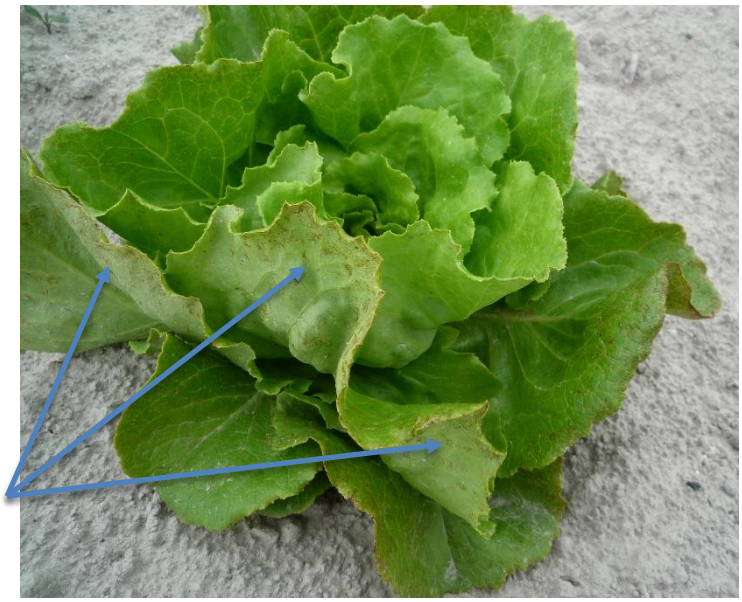

Laitue avec piqûres de thrips

Evolution du risque :
Des thrips et des piqûres sont observés, les conditions climatiques sont favorables, **le risque de dégâts reste important**. Observez vos parcelles afin de repérer les thrips.

Mildiou :

Cette maladie est notée dans trois parcelles du val de Saire sur 4 à 16% des laitues.

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :
Le temps sec actuel n'est pas favorable mais le temps couvert et les rosées permettent le maintien de l'humidité. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement en cas de variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*3 parcelles de navet*	*Début 1ère feuille à 5 feuilles*
Surtainville	*1 parcelle de choux fleur et brocolis en AB* *1 parcelle de navet*	*Plantation semaine 33* *Semis semaine 28*
Val de Saire	*5 parcelles de chou rouge et choux fleur* *3 parcelles de navet*	*Plantations semaines 29 à 34* *Semis semaine 21 à 28*

Altise :

Il n'a pas été observé d'altises dans les parcelles de choux du réseau.

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

Evolution du risque :
La présence en parcelle est nulle, cependant avec le temps sec actuel, observez vos parcelles et restez vigilants sur les jeunes plants de chou (de la plantation à 10 feuilles), les jeunes navets et les radis.

Mouche du chou :

Les captures sont toujours en progression dans le nord Cotentin. Au Mont Saint Michel, elles sont en recul.

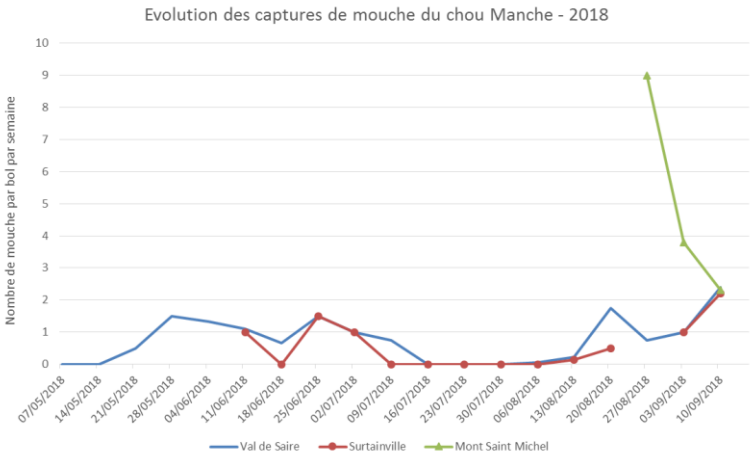

Nuisibilité :
Ce sont les asticots qui sont responsables des dégâts causés aux racines.

Pour en savoir plus sur la biologie de ce ravageur :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/16621/hypp-Biologie-du-ravageur

Prophylaxie :
- Rotation d'au moins 4 ans entre deux cultures ou intercultures de la famille des crucifères.
- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.
Vidéo : Protéger les cultures des insectes grâce à des voiles et filets
https://www.youtube.com/watch?v=_js5IsO3v9Y

Evolution du risque :
Des captures sont enregistrées sur tous les secteurs. Le risque est présent sur les jeunes plantations de choux et durant tout le cycle des crucifères racines.

Chenilles phytophages :

Observations :
Des chenilles ainsi que des morsures ont été notées dans deux parcelles du nord Cotentin sur 4 à 12% des plants.

Relevé des pièges :

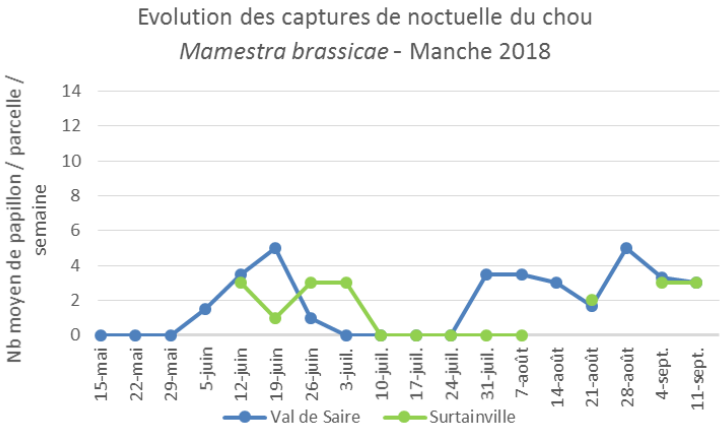

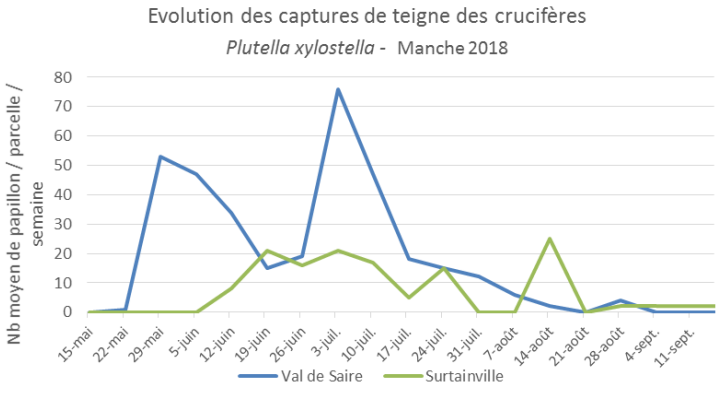

Les captures de noctuelle du chou se maintiennent dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :
Des captures sont toujours enregistrées. Observez attentivement le cœur des choux sur les séries en début de pommaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y dissimuler.

Alternaria / maladie des taches noires:

La présence d'Alternaria est en augmentation dans le val de Saire. Cette maladie est notée dans quatre parcelles sur 24 à 88% des plants et une parcelle à Surtainville sur 52% des plants.
Présence stable de la maladie des taches noires dans une parcelle du val de Saire.

Prophylaxie :
- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :
Les conditions favorables à ces maladies sont essentiellement l'humidité. Le temps couvert permet le maintien de l'humidité, favorable à ces maladies. Observez vos parcelles.

CAROTTE – CELERI - PERSIL :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	*3 parcelles de céleri-rave* *4 parcelles de carotte*	*Début grossissement* *Grossissement*
Lingreville	*1 parcelle céleri AB*	*Grossissement*
Créances	*5 parcelles de carotte*	*Grossissement*
Surtainville	*2 parcelles de carotte* *1 parcelle de céleri*	*Semis et plantation semaine 10*
Val de Saire	*1 parcelle de persil* *2 parcelles de céleri-branche* *3 parcelles de carotte*	*Mise en place semaine 11* *Plantation semaine 19* *Semis semaines 13 et 22*

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Mont Saint Michel :
Quelle que soit la culture, les captures sont nulles.

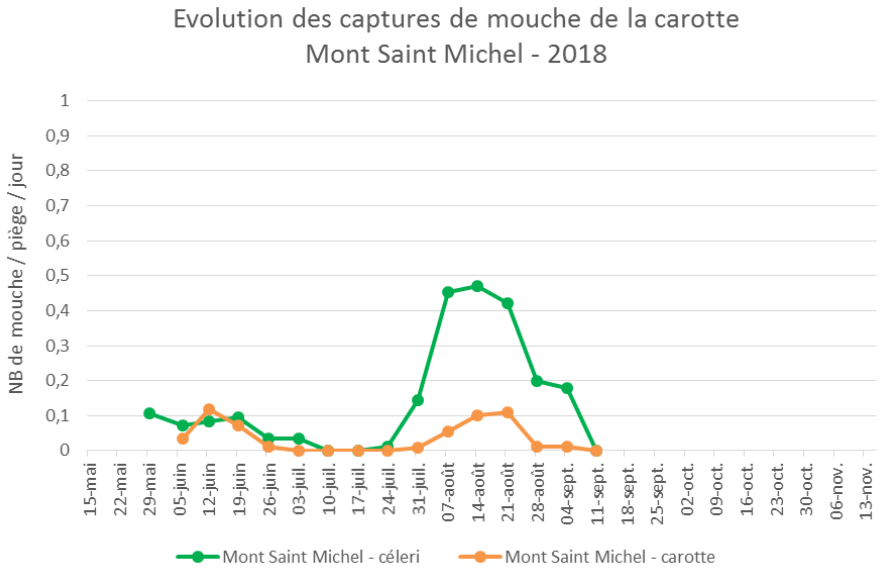

Créances – Lingreville :
Les captures sont quasi nulles dans les parcelles du réseau.

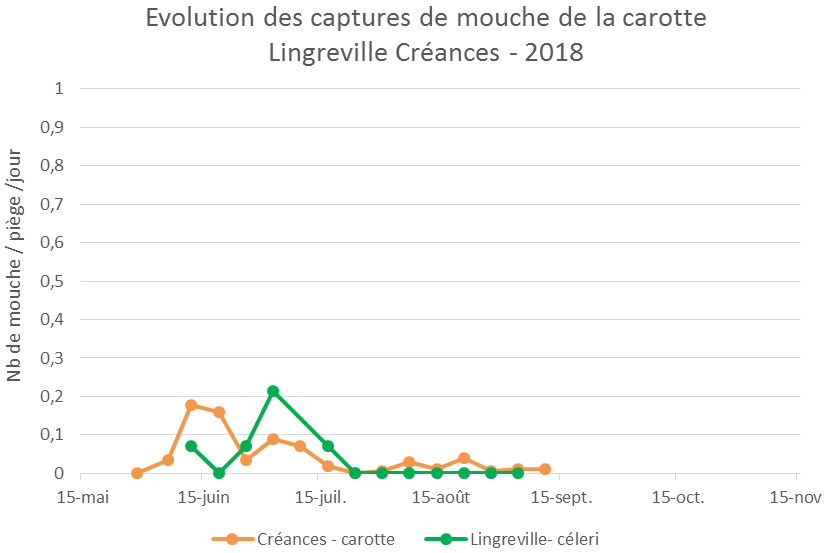

Surtainville : quelques captures se maintiennent en parcelles de carotte.

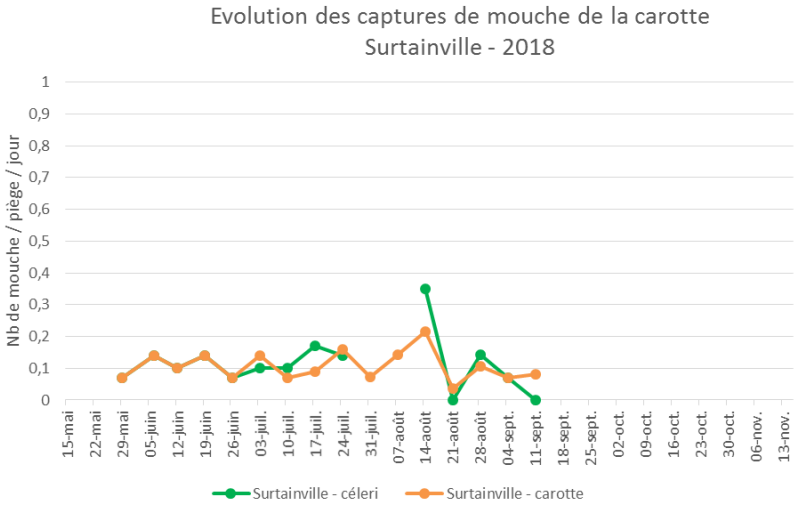

Val de Saire :
Quelques captures en parcelle de persil.

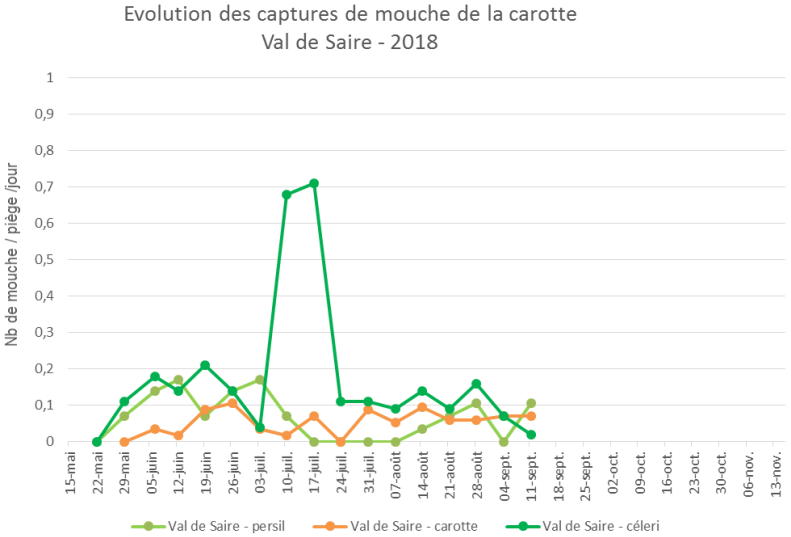

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :
Quelques captures dans le nord Cotentin. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Quelques mouches du céleri ont été piégées dans le val de Saire.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Evolution du risque :
Le risque est présent pour les parcelles de céleri-branche. Surveillez la présence de nouvelles galeries sur le feuillage des céleris-branche.

Septoriose :

La présence de cette maladie est stable au Mont Saint Michel. Des symptômes sont signalés dans la parcelle de céleri située à Surtainville.

Prophylaxie :
- Rotation d'au moins 5 ans,
- Broyer les résidus de culture aussitôt la récolte et les enfouir profondément.

Evolution du risque :
Cette maladie se développe par foyers dans les endroits humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores. Les averses et les conditions qui permettent le maintien de l'humidité sont favorables à cette maladie.

Oïdium :

Cette maladie est toujours observée dans une parcelle du val de Saire.

Evolution du risque :
L'oïdium est favorisé par les températures élevées et de fortes humidités la nuit. Par contre, la pluie et les arrosages ne sont pas favorables à son développement. Evolution à suivre en fonction des températures.

Oïdium sur carotte (photo : Sileban)

Alternaria :

Cette maladie est notée très ponctuellement dans une parcelle du Mont Saint Michel et dans deux parcelles situées dans le val de Saire.

Evolution du risque :
Les températures actuelles et l'humidité matinale maintiennent le risque. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière